



Enquête

Archives de la revue Enquête

5 | 1989

Biographie et cycle de vie

L'écriture biographique en sociologie

Un cas particulier : l'autobiographie stendhalienne

Christine Dupuit



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/enquete/112>

DOI : [10.4000/enquete.112](https://doi.org/10.4000/enquete.112)

ISSN : 1953-809X

Éditeur :

Cercom, Éditions Parenthèses

Édition imprimée

Date de publication : 2 mars 1989

Référence électronique

Christine Dupuit, « L'écriture biographique en sociologie », *Enquête* [En ligne], 5 | 1989, mis en ligne le 27 juin 2013, consulté le 03 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/enquete/112> ; DOI : [10.4000/enquete.112](https://doi.org/10.4000/enquete.112)

Ce document a été généré automatiquement le 3 mai 2019.

L'écriture biographique en sociologie

Un cas particulier : l'autobiographie stendhalienne

Christine Dupuit

« L'être de l'écriture est d'empêcher de jamais répondre à cette question : qui parle ? » Roland Barthes

- 1 Ce travail provient d'un étonnement quant à l'usage en sociologie d'un genre renvoyant historiquement à l'histoire et à la littérature : le récit biographique. Étymologiquement, on le sait, le terme de « biographie » renvoie simultanément à du vivant (*bios*) et à son écriture (*graphein*). C'est donc bien à des récits de vie écrite que nous nous intéresserons et plus précisément encore au cas particulier de l'autobiographie.
- 2 Il existe en Europe toute une tradition de récits autobiographiques en littérature, bien sûr, mais aussi dans les sciences sociales. En 1835, l'affaire Pierre Rivière, on s'en souvient, constitue probablement l'une des premières utilisations d'un mémoire autobiographique à des fins médico-légales ; accusé du meurtre avec préméditation de sa mère, de sa sœur et de son frère, P. Rivière – un paysan quasi analphabète de 20 ans – entreprend pendant sa détention préventive de donner « détail et explication de son crime »¹. Par la suite, le magistrat chargé de l'instruction l'invitera à poursuivre le récit de son meurtre et versera le texte au dossier comme pièce à conviction... En guise de *mémoire*, P. Rivière a véritablement rédigé *ses mémoires*. Dans un ouvrage collectif sous la direction de M. Foucault, *Moi, Pierre Rivière ayant égorgé ma mère, ma sœur et mon frère...* A. Fontana² s'interroge sur la fonction du récit autobiographique, sur sa valeur dans la procédure judiciaire et sur l'usage social du (des) *mémoire(s)* : « pourquoi cette écriture du mémoire ? Que veut-on faire dire ? Que veut-on savoir ? » Plus récemment encore, en 1920, devant l'inefficacité des méthodes quantitatives, l'école empiriste américaine de Chicago est conduite à utiliser des récits de vie pour comprendre la logique des comportements criminels et délinquants. Ici et là, des magistrats du XIX^e siècle jusqu'aux sociologues américains, un intérêt identique légitime le recours au récit autobiographique : tenter de saisir du dedans ce qui échappe du dehors.

- 3 Nous souhaiterions en quelque sorte reprendre et poursuivre cette réflexion en essayant d'analyser le fonctionnement de ces textes autobiographiques pour tenter d'en préciser la valeur heuristique. Comprendre – pour reprendre ici une expression de J.-C. Passeron – ce qui conduit à conférer à un document *sociographique* – ensemble de signes écrits – l'efficacité d'une description *sociologique* – un point de vue explicatif du monde. Ce faisant nous serons conduits à mettre en évidence les risques d'une lecture exclusivement documentaliste qui prendrait l'autobiographie pour ce qu'elle n'est pas : *un récit vrai*.
- 4 À défaut d'être un récit vrai, l'autobiographie n'en est pas moins un *vrai récit*. Comme le souligne Pierre Bourdieu³, tout récit de vie engage en premier lieu une théorie du récit. Un récit autobiographique, récit d'historien ou de romancier, témoigne d'abord, parce qu'il est un récit, d'une volonté d'écriture par laquelle le vécu devient texte ; c'est-à-dire une narration, une organisation réglée au prix d'une codification de l'originel constitutive de toute écriture. Il faut alors se demander jusqu'à quel point et de quelle manière la structure narrative peut transformer le réel référentiel ? Pour tenter de répondre à cette question, nous avons choisi deux récits autobiographiques d'un certain Henri Beyle : *Souvenirs d'égotisme*⁴ et *La vie de Henry Brulard*⁵. Nous reviendrons plus longuement sur les raisons de ce choix. Rappelons simplement qu'Henri Beyle est le patronyme de Stendhal ; Stendhal n'étant que le plus connu des pseudonymes littéraires de notre auteur. Autrement dit, l'homme que nous convoquons ici n'est pas exclusivement le romancier – Stendhal – que nous connaissons aujourd'hui, c'est d'abord un diplomate, successivement consul à Trieste puis à Civitavecchia dans les États pontificaux où il achève sa carrière. Si H. Beyle est par métier un *homme d'écriture*, il n'est pas, nous le verrons, un écrivain professionnel. C'est à ce titre précisément que son cas nous apparaît intéressant, dans la mesure où son autobiographie est l'œuvre d'un homme qui est d'abord un fonctionnaire du XIX^e siècle, qui ne sera reconnu que plus tard comme un écrivain. En somme, c'est bien de *l'écrivain* – H. Beyle – par opposition à *l'écrivain* – Stendhal – dont il sera question ici.
- 5 Quel est, au regard de l'analyse sociologique, le statut de cette écriture autobiographique ? Si l'on est en droit de supposer avec Bourdieu⁶ qu'un récit autobiographique s'inspire toujours d'un souci rétrospectif de rationalisation, il faut au demeurant reconnaître que cette exigence de cohérence se conjugue nécessairement à des contraintes spécifiquement textuelles d'une part et propres aux règles d'un genre d'autre part. Le récit autobiographique doit ainsi s'accommoder d'exigences stylistiques et formelles particulières et le vécu ressort transformé de cette opération d'écriture. Par ailleurs, on peut à la suite de P. Lejeune⁷ repérer des raisons sociales, économiques ou politiques, des « besoins » historiques à l'émergence de certaines formes de récits autobiographiques. Ce sera un autre pan de ce travail que de montrer qu'une forme narrative n'est pas aléatoire, qu'elle est un objet et une opération historiquement déterminés et déterminants. On l'aura compris : à travers la question de la logique interne du texte autobiographique, c'est bien le problème de *l'in-formation* (au double sens d'idéal et de matériel) d'un récit qui nous intéresse. Par quoi un texte – en l'occurrence ici autobiographique – est-il informé et quel type d'information délivre-t-il sur le social ?

Henri Beyle : entre la politique et l'autobiographie

- 6 Le cas d'Henri Beyle (1783-1842) est rare et partant devient intéressant. Il est né à Grenoble en 1783 dans une famille déjà ouvertement réactionnaire, riche, catholique,

royaliste et répressive. Ce détail prendra par la suite toute son importance. Après la Révolution, il poursuit ses études à l'École centrale de Grenoble et obtient un premier prix de mathématiques. Fonctionnaire au ministère de la Guerre, il s'engage dans l'armée comme officier de cavalerie. Il remplit par la suite diverses fonctions diplomatiques. En 1814, la chute de l'Empire bouleverse sa vie : il quitte la France et se réfugie en Italie. En 1830 enfin, il est nommé consul de France, en Autriche d'abord, puis en Italie. On en conviendra, rien ne semble prédisposer H. Beyle, polytechnicien de formation, à une carrière littéraire. De son vivant, il restera un fonctionnaire, un homme d'esprit certes mais, dira un stendhalien, un « écrivain de contrebande »⁸. Il faut savoir en effet que durant toute sa vie, cet homme a vécu d'une certaine manière dans la clandestinité. Celui que l'on connaît aujourd'hui sous le « nom de guerre » de Stendhal a emprunté plus d'un pseudonyme. Mérimée disait de lui qu'il n'écrivait jamais une lettre sans la signer d'un nom fantaisiste au point que personne n'a jamais su exactement « quelles gens il voyait, quels livres il avait écrits, quels voyages il avait faits ». Cette prolifération pseudonymique, cette pluralité des « moi » chez un homme entièrement au service de « son égotisme » nous ont conduite à réfléchir à la question plus générale de l'identité de l'autobiographe.

- 7 Henri Beyle est alternativement tenté par le pamphlet, l'essai, les récits de voyages et le roman. Sous un aspect très éclectique, l'ensemble de son œuvre est cependant unifié par une vaste entreprise biographique. De 1801 à 1819, il rédige un *Journal*. En 1814, une série de biographies sur Haydn, Mozart et Métastase inaugure sa carrière d'homme de lettres. Il manifeste rapidement le désir d'abandonner la biographie pour l'autobiographie : « ... il me vient l'idée d'écrire une vie dont je connais tous les incidents. Malheureusement l'individu m'est bien inconnu : c'est moi⁹ ». Au mois de juin 1832, Henri Beyle entreprend ses *Souvenirs d'égotisme* qui reprennent en partie son *Journal* ; mais là encore il s'interrompt le mois suivant. Il récidive trois ans plus tard et en 1835 abandonne un roman, *Lucien Leuwen*, pour écrire d'une seule traite la *Vie de Henry Brulard*, un récit autobiographique qui s'arrête en 1800. En 1838, Henri Beyle une fois encore conjugue un travail d'anamnèse et un récit de voyages : il rédige les *Mémoires d'un touriste*. Dix ans après la publication de ses premières relations – *Rome, Naples et Florence* (1817) et les *Promenades dans Rome* (1829) –, on retrouve cette même habitude de ne jamais parler que de lui. Ce qui fera dire à un critique : « Ce n'est pas nous qu'il promène, c'est lui ; il ne montre pas tant le chemin que son chemin¹⁰ ». Journaux, mémoires, marginalias, fragments de projets d'autobiographie¹¹ : sous les formes les plus diverses, le récit *égotiste*¹² occupe une place importante dans l'imaginaire d'Henri Beyle.
- 8 Dès lors, aborder le problème de cette autobiographie peut à juste titre sembler une entreprise démesurée. Car à défaut d'une définition précise et préalable de l'« autobiographie », c'est l'œuvre tout entière que nous serions conduite à étudier. C'est la raison pour laquelle les deux textes que nous avons finalement retenus pour cette étude se réfèrent à la définition de l'autobiographie selon P. Lejeune : « récit rétrospectif en prose qu'une personne réelle fait de sa propre existence, lorsqu'elle met l'accent sur sa vie individuelle, en particulier sur l'histoire de sa personnalité¹³ ». À l'encontre sans doute d'une lecture « documentaire » qui réduit le récit autobiographique à un « témoignage », à un « reflet » des sentiments et dans le meilleur des cas de l'histoire, nous proposons ici de lire le texte autobiographique comme un texte littéraire à part entière.
- 9 On retrouve en effet dans ces deux récits autobiographiques d'Henri Beyle les éléments du « pacte autobiographique¹⁴ » constitutif selon P. Lejeune de l'autobiographie comme

genre littéraire. C'est-à-dire, d'une part, la référence à un lecteur potentiel comme fondement même de l'écriture : « Le courage d'écrire me manquerait si je n'avais pas l'idée qu'un jour ces feuilles paraîtront imprimées et seront lues » (SE p. 38) ; et d'autre part une déclaration d'intention, l'énoncé explicite d'un contrat fiduciaire qui lie un auteur à ses lecteurs : un gage de sincérité : « Pour tâcher de ne pas mentir et de ne pas cacher mes fautes, je me suis imposé d'écrire mes souvenirs [...] comme une lettre » (SE p. 68). L'adresse du texte au lecteur organise un effet contractuel et définit le récit autobiographique à la fois par un type d'écriture – plus que la vraisemblance, la ressemblance au vrai – et par le type de lecture « confiante » qu'elle engendre. D'où l'intérêt de notre travail d'essayer de préciser en quoi un texte autobiographique, parce qu'il est un texte, échappe nécessairement à son auteur et comment H. Beyle transgresse le pacte qu'il passe avec ses lecteurs.

Une politique de l'autobiographie

- 10 Conformément aux règles autobiographiques, l'auteur déclare n'être préoccupé que par la vérité de son intimité : « Je n'ai de prétention à la véracité qu'en ce qui touche *mes sentiments*, quand aux faits, j'ai toujours eu peu de mémoire » (HB p. 127). Or son texte manifeste en plusieurs endroits la volonté de retrouver les marques d'une histoire officielle dont il prétend se désintéresser : « Comme ma vie est mêlée avec les éléments de la gazette, toutes les dates sont sûres » (HB p. 142) ; « Voici un moyen d'arracher une date véritable » (HB p. 175).
- 11 L'écriture de son *moi* n'est pas une pure introspection. Elle s'inscrit dans une expérience collective, une expérience historique. La décision d'écrire l'histoire de sa vie – *Vie de Henry Brulard* – intervient au moment où l'univers politique se fissure et où se fossilisent les structures sociales. Il n'est pas indifférent de souligner ici que ce texte le plus directement autobiographique porte en titre le nom de quelqu'un qui n'en est ni l'auteur, ni le héros : Stendhal masque Henry Brulard qui masque Henri Beyle. Ce maquillage permanent de l'écriture « stendhalienne » est une forme radicalisée du paradoxe, constitutif selon nous de toute autobiographie : disparaître en se donnant à voir.
- 12 Entre la chute de l'Empire et le monde réactionnaire de la Restauration, Henri Beyle est pris au piège : réaction aristocratique et religieuse, censure de la presse, contradiction entre une évolution politique conservatrice et l'évolution économique libérale de la bourgeoisie. La chute de l'Empire marque la fin de son ascension sociale. Il ne saurait choisir entre une aristocratie anachronique et revancharde – « L'extrême mépris que j'avais pour les Bourbons » (SE p. 40) – et une bourgeoisie industrielle et affairiste – « La conversation d'un gros marchand de province grossier m'hébétait » (SE p. 101). Il prend le parti de l'écriture : « Je vais avoir 50 ans il serait bien temps de me connaître » (HB p. 28) ; « Je tombais avec Napoléon en avril 1814 » (HB p. 35).
- 13 Rétrospectivement, le passage à l'écriture autobiographique semblerait se fonder sur cette crise historique. Comme s'il y avait, à la base de l'acte autobiographique, une « mort sociale » de l'individu. Et sans verser dans un déterminisme historiciste mécanique, il faut essayer d'analyser cette articulation du politique au biographique.
- 14 Soulignons d'abord que lorsque l'auteur, mathématicien de formation on s'en souvient, décide de faire le point, il s'emploie véritablement à *tenir les écritures*. Le récit

autobiographique se développe alors comme « une formule mathématique », comme l'ultime tentative de rationaliser cela même qui n'a plus de sens (HB p. 45) :

Enfance et première éducation, de 1786 à 1800.	15 ans
Service militaire de 1800 à 1803.	3 ans
Seconde éducation [...] beau séjour à Marseille de 1800 à 1805.	2 ans
Retour à Paris, fin de l'éducation.	1 an
Service sous Napoléon de 1806 à la fin de 1814.	7 ans 1/2
Avril, mon adhésion dans le même numéro du « Moniteur » où se trouve l'abdication de Napoléon. Voyages [...], consolations en écrivant des livres de 1814 à 1830.	15 ans 1/2
Second service, consul du 15 septembre 1830 au présent quart-d'heure.	5 ans

- 15 Son récit prend l'allure d'une gigantesque opération : au sens littéral du terme, la *somme* d'une vie. La *faillite* politique et sociale conduit H. Beyle au *bilan* : « Voici les grandes divisions de mon conte » (HB p.35). On retrouve ici une situation paradoxale, emblématique une fois encore du récit autobiographique : l'autobiographe entend *déchiffrer* sa vie, il entend, comme H. Beyle, *faire ses comptes* mais le passage par l'écriture – le conte – revient à coder, à chiffrer autrement cette vie. L'écriture autobiographique est en ce sens une pratique infinie, en perpétuel recommencement et qui par conséquent pourrait d'abord sembler inadéquate à toute espèce d'inventaire. On peut dire qu'elle est nécessairement inflationniste et qu'elle génère une crise dont on sort difficilement. Mais en même temps, on observe qu'elle est un passage quasi systématique pour qui tente, comme diraient les psychanalystes, une *liquidation*.
- 16 Quel est donc la nécessité du récit autobiographique ? Dans le cas d'Henri Beyle, on peut avancer trois sortes d'arguments : historiques, méthodologiques et idéologiques. Par tradition d'abord, un bilan ne peut guère utiliser au XIX^e siècle que le genre des *mémoires* hérité des mémorialistes du XVII^e siècle. Pourtant H. Beyle on le sait réproouve toutes les manifestations de l'égotisme ; et s'il en condamne le style – « mais cette effroyable quantité de *Je* et de *Moi* ! Il y a de quoi donner de l'humeur au lecteur le plus bienveillant ! » (HB p. 30) –, il n'en conserve pas moins la méthode indispensable à son projet – « On pourrait écrire [...] en se servant de la troisième personne [...] mais comment rendre compte des mouvements intérieurs de l'âme ? » (HB p. 30). D'autre part, l'entreprise autobiographique semble mieux adaptée aux contraintes professionnelles imposées à l'auteur par son poste de consul : « Le travail officiel m'a occupé en quelque façon jour et nuit depuis trois jours [...] Je ne pourrais reprendre à quatre heures, mes lettres aux ministres cachetées, un ouvrage d'imagination » (SE en marge du 23 juin 1832).
- 17 Mais cela ne suffit pas à justifier cette véritable *inflation* du récit égotiste. Le choix d'une écriture n'est pas aléatoire. Henri Beyle, on l'a dit, est irréductiblement étranger aux intérêts de l'aristocratie et de la bourgeoisie. Mais il ne saurait pour autant renoncer à lui-même : « En l'absence d'issue politique, il reste une issue littéraire¹⁵ ». Tout au long de sa vie Stendhal, diplomate français en Italie, mène une véritable *politique de l'autobiographie*.
- 18 En 1832, Henri Beyle vient de publier sous le pseudonyme de Stendhal un roman, *Le Rouge et le Noir*. Pourquoi, en pleine maturité intellectuelle, abandonne-t-il l'écriture romanesque ? Quelle est la logique de cette rupture ? On peut ici faire l'hypothèse que c'est pour exprimer un blocage idéologique brutal qu'H. Beyle utilise une structure

binaire, une *structure d'opposition* : A contre B. Pour témoigner de la rupture, il faut une écriture de la division et de l'antinomie. Or, par la multiplicité de ses situations, par le jeu de ses personnages, la forme fictionnelle empêche ce dualisme. Par sa structure même, le roman échappe en partie à son auteur, produit un effet d'éclatement et d'ambiguïté permanent qui rend difficile le recentrement égotiste. En quête de son identité – « Il serait bien temps de me connaître » – et pour signifier tout à la fois la rupture et l'isolement, H. Beyle choisit une forme de « non-écriture », une forme moins problématique et moins problématisante que la fiction, une forme abruptement significative, une forme de sécession : les *Mémoires*. À l'esthétisme d'une *cosmographie* narrative, il oppose une *egographie*. Cette rupture dans l'écriture romanesque et le passage à l'autobiographie s'inscrivent dans une trajectoire qui est tout à fois historique, psychologique, sociale, intellectuelle, professionnelle et politique.

- 19 Écriture d'une histoire et histoire d'une écriture : les souvenirs d'enfance – *l'âge d'or* – resurgissent tout au long du récit, inextricablement mêlés aux souvenirs politiques. Comment ne pas remarquer en effet que l'univers familial est présenté sous les traits d'une conspiration contre la Patrie : des expressions comme « la tyrannie Raillane » pour parler de la sévérité d'un précepteur, comme « les événements » pour faire références aux multiples anecdotes qui occupent la vie d'une famille, ou encore comme « espionnage », « trahison », « délivrance », « esclavage » pour parler de ses parents traduisent en permanence les rapports familiaux en termes politiques. La haine du milieu familial est associée au combat contre la monarchie de Juillet : « Bientôt arriva la politique. Ma famille était des plus aristocrates de la ville, ce qui fit que sur-le-champ je me sentis républicain enragé » (HB p. 110). Mais on ne sait jamais dans l'évocation des souvenirs ce qui du politique ou du privé détermine la réminiscence : « j'avais commencé le latin à 7 ans, en 1790. Je suppose que l'an VII de la République correspond à 1799 à cause du rébus [...] affiché au Luxembourg à propos du Directoire. Il me semble que l'an V j'étais à l'École centrale. J'y étais depuis un an car nous occupions la grande salle des mathématiques au premier quand arriva l'assassinat de Roberjot à Rastadt » (HB p. 119-120). Si l'Histoire ne détermine rien, elle assure au moins un lien entre les différentes anecdotes. Elle sert de cadre au sens où elle permet la disposition, l'agencement des différents fragments mnémoniques. Ici véritablement l'histoire *informe*, elle donne sens au récit de l'auteur.

Le spectre de l'écriture

- 20 Le désordre du texte, le mélange permanent des périodes historiques, le fait que le second récit autobiographique – *Vie de Henry Brulard* – concerne une tranche de vie antérieure à la période couverte par la première autobiographie – *Souvenirs d'égotisme* – transforment les textes en de véritables dédales d'écritures qui ne facilitent pas à l'évidence la reconstitution chronologique¹⁶ : « Mais ceci se passait en 1826 ou 1827. Revenons à 1821 » (SE p. 88). De nombreuses digressions favorisent cette errance de la mémoire propice à la création – « Mais je diffère depuis longtemps un récit nécessaire » (HB p. 50) –, ces écritures *différées* traduisent bien les hésitations, les incertitudes permanentes de la mémoire.
- 21 H. Beyle est proprement déchiré entre deux contraintes, se laisser guider par la mémoire et ne s'intéresser qu'à « l'ombre » (HB p. 177) des faits tout en restant lisible : « Mais je me laisse emporter, je m'égaré, je serai inintelligible si je ne suis pas l'ordre des temps » (HB

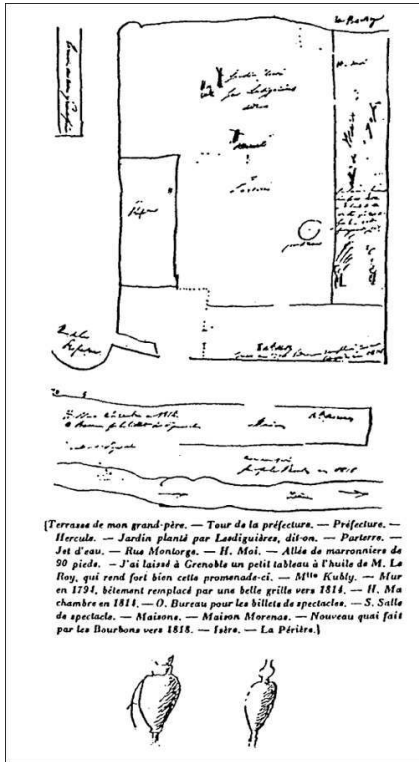
- p. 34). Et s'il refuse de brider son récit par crainte d'« anatomiser les moments heureux » (SE p. 39), il convient ailleurs de la nécessité de « classer sa vie comme une collection de plantes » (HB p. 44). Ainsi, dans un même mouvement d'émancipation de la mémoire, l'auteur résiste – « Mais n'anticipons point. Rien n'est plus difficile dans cette grave histoire que de garder respect à l'ordre chronologique » (SE p. 50) –, parle des « grandes divisions de [son] conte » (HB p. 35) et se voit à diverses reprises obligé d'avouer un travail d'écriture. « Ici déjà les phrases me manquent, il faudra que je travaille et transcrive ces morceaux » (HB p. 142).
- 22 Ces deux textes autobiographiques d'Henri Beyle conjuguent la mémoire à l'art. Il n'est pas indifférent de souligner que dans ces mémoires d'un diplomate français au début du XIX^e siècle, il n'est question de part en part que d'écriture : « si cela continue, ceci ne sera pas un livre mais un examen de conscience » (SE p. 56). Quel est donc le statut de ce *livre* qu'Henri Beyle tente d'écrire ?
- 23 Il faut rappeler ici que les dessins et les schémas occupent dans les deux textes, mais surtout dans la *Vie de Henry Brulard*, une place exceptionnelle, unique dans les annales de l'autobiographie. Sur les 438 pages que compte l'édition de *Vie de Henry Brulard* en livre de poche, on dénombre 167 dessins. On trouvera à la fin de ce travail un choix de quelques fac-similés. On observera alors que le dessin est inséparable de son commentaire écrit, comme si l'auteur voulait intégrer au graphisme de l'adulte – l'écriture – le graphisme de l'enfant – le dessin. Comme si, par ces croquis malhabiles, faits à la hâte et sans prétention esthétique, le monde de l'enfance refaisait surface dans le texte. Les multiples croquis, le rébus (HB p. 120), ces « puérités » (HB p. 66) sont autant d'outils de travail dans la recherche d'une continuité entre le monde de l'enfance et celui de l'adulte. L'entreprise autobiographique est ici une véritable anamnèse qui ne consiste pas seulement à se remémorer, mais à revivre ses souvenirs. Certains commentaires produisent réellement un effet *photogrammatique* (cf. feuillet I) conférant aux scènes une énergie, une présence et une précision hallucinante, permettant véritablement à l'auteur de « mimiquer son passé »¹⁷. Cette *photo-graphie* de la mémoire gratifie aussi le texte d'un côté technique, apporte comme une garantie de précision et de véracité, ce que Barthes appellerait un « effet de réel » ; il accentue le caractère documentaire du récit et semble ici participer d'un déni de littérarité puisqu'il double, complète, déborde, précède et finit par se substituer à l'écriture elle-même : « J'abhorre la description matérielle. L'ennui de la faire m'empêche de faire des romans » (SE p. 76). Est-ce à dire qu'il s'agit ici d'un roman ? Schémas et dessins transforment partiellement l'allure du récit qui s'étire et louvoie entre le témoignage et la fiction. L'inflation de croquis comble le vide de la mémoire et fonde un point de vue *spéculatif* : « c'est comme une fresque dont de grands morceaux seraient tombés » (HB p. 130). La mémoire apparaît comme un véritable manuscrit palimpseste. En cela il s'agit moins de se souvenir que de réinventer : et l'écriture autobiographique se réalise pleinement dans cette écriture picturale qui *spécule*, qui excède la réalité.
- 24 Par ces deux récits autobiographiques, Henri Beyle signifie magistralement la difficulté de toute représentation de soi. La *Vie de Henry Brulard* et les *Souvenirs d'égotisme* sont exemplaires d'un dépassement systématique des limites que se fixe tout récit autobiographique : parler de soi.
- 25 Dire, c'est invoquer un signe pour marquer l'absence de ce dont on parle. Le récit autobiographique participe de cette gageure où le sujet s'annule dans son énonciation. L'écriture autobiographique juxtapose le temps réel et le temps de l'écriture. Cet écart

entre les temps du récit – le « je » de la mémoire et de l'enfance – et le temps de l'écriture – le « je » de l'adulte et du récit –, ce *jeu* d'une écriture, est constitutif de tout récit autobiographique. L'écriture fixe le « je », mais le « moi » se dérobe et l'effet de signification naît de cette substitution. « Le "moi" », écrit Genette, « est proprement innommable. Le langage ne peut s'en approcher sans se désintégrer en une multitude de substitutions, déplacements, détours¹⁸... ». « Texte bilingue »¹⁹ où le sujet qui parle ne saurait être celui dont il parle. Le récit autobiographique est consubstantiel de cet impossible à dire, de cette connaissance impossible où le sujet devient à lui-même son propre objet. La connaissance de l'objet passe par celle du sujet. Et celle du sujet transite par cette chambre noire qu'est la mémoire. Le trou noir de la mémoire, sorte de point aveugle de la représentation, *révèle* une réalité toujours différente parce que sans cesse différée : une réalité proprement fantasmatique. Écriture métaphorique où les blancs et les pointillés font partie du tableau (cf. feuillet IV) : « j'ai trouvé des *manques* dans ce souvenir » (HB p. 130). Ici les ruptures, les arrêts du texte tiennent en suspens ce qui ne peut être dit directement : « Ce grand événement remonterait donc au... an... » (HB p. 125). Là, les pages blanches se remplissent de dessins et de schémas comme pour signifier un interdit du discours : le dessin comble le vide mais ne dit rien, il masque.

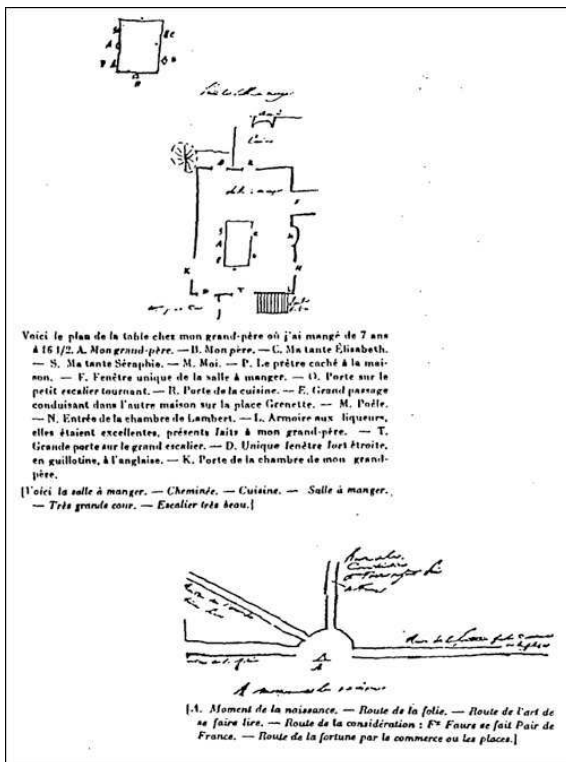
- 26 Ces deux textes d'Henri Beyle, et ce sera le mot de la fin, sont exemplaires de cette « transparence énigmatique », de cette confusion du discursif et du narratif, de cette relation équivoque entre l'auteur d'une autobiographie et son œuvre, entre un autobiographe et son personnage. Ils font aussi l'aveu d'une impuissance constitutive de l'autobiographie, d'une impossibilité d'aller jusqu'au bout, d'aller jusqu'à *s'énoncer*. Le désir d'apparaître et celui de disparaître font partie d'un même complexe. Comme s'il y avait au fondement de tout récit autobiographique une angoisse ontologique de saper les fondements de sa propre vie en tentant de la reconstruire. L'écriture autobiographique, on l'a vu à partir du cas d'Henri Beyle, est une écriture de l'inachevé : figure de Zeus et de Protée, l'autobiographe se définit autant, sinon plus, par ce qu'il dit que par ce qu'il n'a pas pu dire, ou plutôt par une façon de dire qui est en même temps une façon de dissimuler, de mettre au secret. L'autobiographie en somme ne sert pas à raconter quelque chose que l'on sait déjà. Elle ne saurait avoir cette valeur strictement instrumentale que d'aucuns lui reconnaissent. Elle n'est pas, nous dit Barthes²⁰, la vérité de la personne mais du langage. Je dirais que l'écriture *n'ex-prime* rien, elle *im-prime*. Marque en creux, empreinte, l'écriture est en même temps l'outil qui creuse, qui fouille. En ce sens l'écriture autobiographique est un travail véritable : une pratique. Et c'est en cela précisément que le texte autobiographique doit en tant que texte intéresser les sociologues, parce qu'il *met en œuvre le social*.
- 27 Un texte – fût-il biographique – ne reflète pas le social, il le médiatise et le réfracte au prisme de sa subjectivité. Il le réinvente. En disant *autrement l'histoire* d'un moment, en aliénant son discours aux codes sociaux, culturels et textuels qui assurent sa lisibilité, le texte autobiographique dit une *autre Histoire*. L'écriture autobiographique « met en intrigue »²¹ sa propre histoire. L'histoire d'une vie – de Stendhal, d'Henry Brulard, d'Henri Beyle ou d'un autre – devient par le jeu des procédés d'écriture l'histoire d'autres vies, l'histoire de vie des autres. La valeur sociologique des récits de vie tient en cela, à ce mode

particulier d'appropriation, d'intériorisation, de transformation et de restitution des rapports sociaux que constitue une *histoire* qui révèle l'*Histoire*.

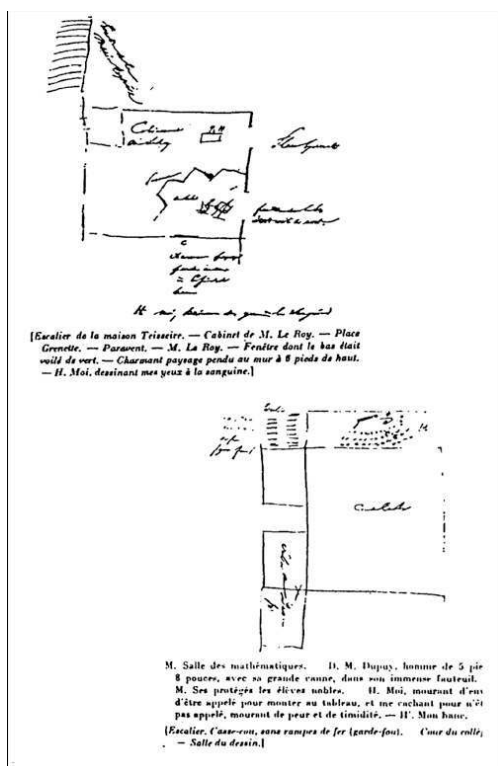
Feuillet I



Feuillet II



Feuillet III



Feuillet IV

72

Souvenirs d'égotisme

l'artillerie, ce qui, deux ans de suite, le conduisit à Strasbourg. Si jamais j'y passe, je demanderai quel était l'Allemand philosophe célèbre là, vers 1780¹⁵.

Deux ans après, je crois, M. de Tracy était à Rethel, je crois, avec son régiment qui, ce me semble, était de Dragons, chose à vérifier dans l'*Almanach Royal* du temps.

Les citrons * 15...

M. de Tracy ne m'a jamais parlé de ces citrons; j'ai su leur histoire par un autre misanthrope, un M. Jacquemont¹⁶, ancien moine, et, qui plus est, homme du plus grand mérite. Mais M. de Tracy m'a dit beaucoup d'anecdotes sur la première armée de la France réformatrice; M. de La Fayette y commandait en chef.

Son [lieutenant]-colonel voulait enlever le régiment et le faire émigrer...

Congé et duel¹⁷...

Une haute taille, et au haut de ce grand corps, une figure imperturbable, froide, insignifiante comme un vieux tableau de famille, cette tête couverte par en haut d'une perruque à cheveux courts, mal faite. Cet homme vêtu de quelque habit gris mal fait et entrant, en boitant un peu et s'appuyant sur un bâton, dans le salon de M^{me} de Tracy qui l'appelait: « Mon cher Monsieur », avec un son de voix enchanteur, tel était le général de La Fayette en 1821, et tel nous l'a montré le gascon Scheffer dans son portrait fort ressemblant.

Ce *Cher Monsieur* de M^{me} de Tracy¹⁸, et dit de ce ton, faisait, je crois, le malheur de M. de Tracy. Ce n'est pas que M. de La Fayette eût été bien avec sa femme, ou

* 23 juin [18]32. Mero.

15: trois quart de page blanche

17: une demie page blanche

NOTES

1. Titre complet du mémoire de Pierre Rivière : *Détail et explication de l'événement survenu le 3 juin à la Faucherie, par P. Rivière, auteur de cette action.*
2. A. Fontana, « Les intermittences de la raison », in *Moi, Pierre Rivière ayant égorgé ma mère, ma sœur et mon frère. Un cas de parricide au XIX^e siècle*, éd. par Michel Foucault, Paris, Gallimard/Julliard, 1973, p. 333 (« Archives »).
3. P. Bourdieu, « L'illusion biographique », *Actes de la Recherche en Sciences sociales*, 62-63, juin 1986, p. 69-72.
4. Nous noterons *SE* pour *Souvenirs d'égotisme*, Paris, Gallimard, 1983.
5. Nous noterons *HB* pour *Vie de Henry Brulard*, Paris, Gallimard, 1973.
6. P. Bourdieu, *ibid.*
7. P. Lejeune, « Autobiographie et histoire sociale », in Claudette Delhez-Sarlet & Maurizio Catani, eds, *Individualisme et autobiographie en Occident*, Colloque du Centre culturel international de Cerisy-la-Salle, 10-20 juillet 1979, Bruxelles, Ed. de l'Université de Bruxelles, 1983, p. 209-233.
8. P. Barberis, *Sur Stendhal*, Paris, Éditions sociales, 1983, p. 19.
9. Stendhal, « Projets d'autobiographie », in *Souvenirs d'égotisme*, p. 171.
10. G. Blin, *Stendhal et les problèmes du roman*, Paris, J. Corti, 1953, p. 304.
11. On trouve une partie de ces textes dans le volume des *Souvenirs d'égotisme*.
12. Pour reprendre ici la terminologie nettement péjorative de Stendhal lui-même.
13. P. Lejeune, « Le pacte autobiographique », *Poétique*, 14, 1973, p. 137-162. Précisons ici que, de la stricte orthodoxie des travaux de P. Lejeune, il n'est pas cohérent de retenir *SE* comme texte autobiographique dans la mesure où le récit ne porte que sur une période limitée de la vie d'adulte. Nous nous sommes permise, pour les besoins de l'argumentation, une légère infraction à cette règle. Infraction qui au demeurant nous apparaît totalement sans conséquence sur le reste de l'analyse.
14. P. Lejeune, *ibid.*
15. P. Barberis, *Sur Stendhal*, p. 30.
16. De 1801 à 1823 il écrit son *Journal*. En 1832 il écrit *SE* qui retrace sa vie de 1821 à 1830. En 1836 il écrit *HB* qui va de la naissance à 1800.
17. Pour reprendre ici une expression de B. Didier dans sa préface à *HB*, p. 23.
18. G. Genette, « Stendhal », in *Figures II*, Paris, Seuil, 1969, p. 159.
19. Pour reprendre ici une expression de P. Lejeune.
20. R. Barthes, *L'aventure sémiologique*, Paris, Seuil, 1985, p. 14.
21. P. Ricœur, *Temps et récit*, II. *La configuration dans les récits de fiction*, Paris, Seuil, 1984.